

La Gazette de L'Hospitalet du Larzac



EDITO DU MAIRE



L'automne a été particulièrement actif pour le personnel communal et l'équipe municipale avec l'entretien habituel des espaces et biens communaux, l'hygiénisation et l'épandage des boues (voir page 4), la rénovation de l'appartement situé à côté de la mairie, l'appui aux entreprises réalisant les travaux d'aménagement de la poste et de la salle du conseil et le suivi.

Ces derniers devraient être terminés début janvier avec un déplacement de l'agence postale en début d'année et une inauguration officielle au début du printemps.

Pour la communauté de communes, il y a actuellement des ateliers thématiques pour réfléchir à l'évolution des compétences de la CCLV et un projet d'aménagement de l'espace dédié à la jeunesse, situé à côté de la piscine.

Petit à petit, les associations reprennent leurs rythmes et relancent leurs projets d'activités. Ce volet est important pour la vie communale et le lien entre les habitants. Espérons que ce retour vers la normale se poursuivra de façon pérenne et

nous permette à tous de passer de belles fêtes de fin d'année. Qu'elles soient pour chacun d'entre vous un moment de joie et de partage !

Le Maire, Thierry CARTAYRADE

A LA UNE

L'accessibilité de la poste et de la mairie sur la pente !



Ils ont travaillé d'arrache pieds dès la fin de l'été pour ce démarrage des travaux particulièrement bien mené. Les différents artisans locaux se sont ainsi coordonnés pour que le chantier ne prenne pas de retard sur le calendrier prévisionnel. Rien n'est jamais simple dans un chantier de cette envergure. Si tout se déroule correctement pour le moment, la crise des matériaux ne nous épargne pas. Les menuiseries se font attendre. En attendant, nous pouvons d'ores et déjà nous réjouir de cette belle promesse de service public.



VIE MUNICIPALE

Recensement de la population 2022...c'est pour Janvier 2022



C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes : De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

La commune recrute ses agents recenseurs pour l'Hospitalet, ce sera la secrétaire et une élue, Mme DESQUIENS. Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage. **Pendant la collecte vous pourrez répondre par internet qui est la manière la plus simple de se faire recenser.** Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte

Le maire signe le récapitulatif de l'enquête et envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Concours des villages fleuris : les félicitations du jury mais pas de classement



Les efforts du personnel communal sous la houlette de l'élue à l'environnement n'ont pas été vains ! Pas de classement pour cette première tentative, mais **les félicitations du jury** qui nous encourage à poursuivre le travail engagé. Beaucoup d'appréciations positives ont été formulées : notre démarche affirmée, les nouveaux espaces aménagés, l'harmonie des jardinières, la gestion environnementale et le travail avec le PNRGC sur la biodiversité...tout a été salué. Il faut désormais poursuivre nos efforts en prenant en compte les conseils qui ont été donnés pour revenir dans la course, mieux armés, mais tout aussi déterminés. Ce n'est que partie remise !

La commune reste désormais **dans l'attente du résultat du label « Zéro Phyto »** sur lequel les élus fondent de grands espoirs. On croise les doigts, remise des prix le 16 décembre 2021 !

En attendant, 100 arbres et arbustes ont à nouveau été commandés à titre gratuit à la pépinière départementale pour une plantation courant novembre.

C'EST A L'HOSPITALET

Le comité des fêtes a l'immense plaisir de vous annoncer qu'après cette longue et triste période de restrictions sanitaires, les festivités sont de retour avec un nouveau bureau et beaucoup de nouvelles idées !!



samedi 13 novembre 2021 à la salle des fêtes de L'HOSPITALET-DU-LARZAC : **Soirée FLUO.... Alors à vos tenues !**

Menu : Poulet Basquaise / Fromage / Mousse au chocolat / Café
 Réservation obligatoire au 06.45.39.15.63 - 14€/adulte, 10€/enfant (-14 ans)

Soucieux des valeurs de protection de l'environnement, nous servirons avec de « vraies » assiettes et bannissons le plastique ! Pour nous aider, nous sommes preneurs de vos couverts stockés dans vos caves ou garages et dont vous voulez vous débarrasser !!!
 Merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante : comitehospitaletdularzac@outlook.fr ou par téléphone au 07.81.97.04.30.

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Les Charels du Larzac, club du 3ème âge de l'Hospitalet du Larzac organise son repas de fin d'année, **le dimanche 28 novembre 2021** à la salle des fêtes du village à 12H30. Le prix du repas (vin et café compris) pour les adhérents est de 20,00 € et pour les non-adhérents, il est de 25,00 €. Si vous souhaitez connaître le menu et vous inscrire, vous pouvez contacter :

Mme Lucette LADET au : 05.65.62.70.81 ou Mme Marie-Noëlle GUILLOU au : 05.65.62.72.92
 au plus tard le vendredi 19 novembre 2021" - **PASS SANITAIRE obligatoire**

La bourse aux jouets et vide placard

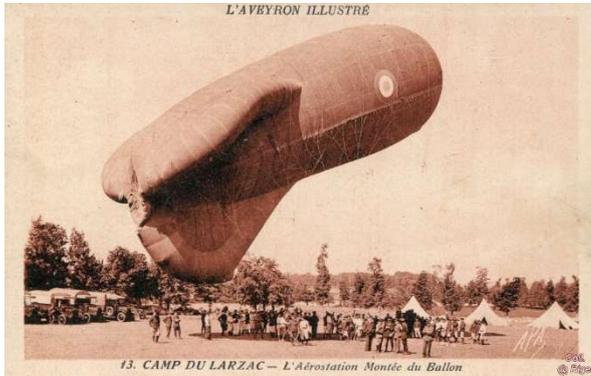
Aura lieu à la salle des fêtes de l'Hospitalet **le Dimanche 21 novembre de 10h00 à 17h00, 2€ la table.** Pour les réservations contacter Mme Nadia Del Puppo au 06.50.20.53.94





Pour permettre d'être présents à la manifestation de la Cavalerie, la Commune de l'Hospitalet organisera **sa cérémonie commémorative du 11 Novembre 1918** le **Samedi 13 Novembre 2021 à 11h15**, suivi d'un vin d'honneur.

Du vent dans les ballons !



Le ciel de l'Hospitalet a été bien occupé cette année avec les parachutistes, les montgolfières, les hélicoptères... Avant la première guerre mondiale avait eu lieu sur le Larzac, et en particulier à l'Hospitalet, des essais de ballons d'observation sur le champ situé au bout de la petite côte, à la sortie du village vers sainte Eulalie, et au-dessus de l'ancienne décharge. D'où le nom du champ baptisé « champ de la saucisse ».

On peut dire que nos ballons d'aujourd'hui ont bien changés !



Etat Civil

† Décès :

- **MARTY Geneviève** décédée le **21 septembre 2021** à l'âge de **83 ans**
- **GUIRAUD Bernard** décédé le **07 octobre** à l'âge de **79 ans**

EN BREF

☒ **"Les amis du livre "**, bibliothèque de l'Hospitalet, auront le plaisir **d'accueillir les enfants de l'école du village, tous les lundi après-midi** à partir du 8 novembre.

☒ **Réfection de 2 portions de route** : route des Liquisses et route de la Jasse ! **2 belles réalisations financées par la Communauté de Communes Larzac Vallées.**

☒ **Médaille de la Famille** : L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 12) est chargée, pour la Préfecture de l'Aveyron d'instruire les dossiers **de candidature pour l'obtention de la Médaille de la Famille**. Il s'agit d'une distinction honorifique **décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement au moins quatre enfants**, afin de leur témoigner la reconnaissance de la Nation. (cf. Art. D215-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles) Si dans la commune, des personnes répondent aux critères, n'hésitez pas à proposer votre candidature en complétant le formulaire CERFA à l'adresse suivante : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15319.do. Les dossiers complets sont à retourner à l'UDAF **avant le 31 décembre 2021**.

☒ **Tous les emballages et papiers se trient !** Depuis le 1er novembre les consignes de tri sont plus simples : tous les emballages (plastiques, cartons, métalliques) et papiers se trient ! Vous pouvez désormais déposer dans la poubelle jaune de nouveaux emballages tels que les pots, boîtes, barquettes, films plastiques, petits emballages métalliques, etc ...

- Retrouvez toutes les consignes de tri en détail sur : www.trionstouslesemballages.fr Les consignes de tri concernant les emballages en **verre** restent les mêmes. Ces déchets **sont à déposer dans les colonnes à verre** situées sur le territoire. »



Pour cette dernière édition de l'année, pas de portrait mais un reportage !

Nous avons souhaité vous présenter un reportage sur le travail colossal qu'a nécessité la remise en état de la station d'épuration. Ce qui pourrait vous sembler sans intérêt et répugnant doit cependant être appréhendé en toute conscience parce qu'il nous engage dans la considération que nous portons à notre environnement et à l'héritage que nous laisserons à nos enfants. **L'assainissement est une question de santé publique et de propreté !** Assainir, c'est améliorer la situation sanitaire d'un environnement en supprimant toutes les causes d'insalubrité : décomposition des déchets, eaux stagnantes, formation de nids de reproduction pour les moustiques et les rats... L'assainissement est un enjeu de santé publique qui permet d'éviter la prolifération et le développement de nombreuses maladies.

REPORTAGE

Hygiénisation et épandage des boues de la station d'épuration



Face à la saturation du bassin principal, la commune a dû engager cette année l'évacuation des boues de la station d'épuration. En effet, la législation va changer en 2022 ! Et les textes prévoient des opérations qui seront beaucoup plus onéreuses (déshydratation et incinération...) que les solutions actuelles. Un devis avait d'ailleurs été demandé en respectant ces règles, il s'élevait à 120.000€. On aurait pu attendre 2025 date à laquelle la compétence assainissement sera, sauf changement, transférée aux intercommunalités mais le transfert s'il se fait, prendra alors en compte l'état des stations

induisant un recours à des participations communales coûteuses afin de respecter l'équité entre les communes.

En se renseignant auprès d'autres collectivités, **nous nous sommes orientés vers Jean François Richard de l'agence ACEA (Aveyron Conseil Environnement Agronomie)** qui nous a accompagné tout au long de notre démarche. De plus, et en raison du COVID, les boues devaient être « **hygiénisées** » avant épandage en additionnant de la chaux à la matière. Il fallait donc trouver 2 agitateurs mécaniques afin de brasser le tout.

Une opération d'autant plus compliquée qu'il fallait aussi trouver un agriculteur doté du matériel adéquat pour l'évacuation des lisiers. Or il n'y en a pas sur le secteur !

C'est Jeremy DAFFAS des Costes Gozon qui nous a procuré 2 malaxeurs. Deux tracteurs d'accroche ont été nécessaires, celui de la commune et celui que Cyril GELY, notre conseiller municipal, a bien voulu prêter. Des essais se sont déroulés durant l'été pour s'assurer que l'agitation était efficace.

Les autorisations nécessaires ont été demandées, et l'agence de l'eau, la police de l'eau et le département ont été informés de notre démarche. Monsieur Richard nous a préparé le plan d'épandage. **Trois agriculteurs se sont portés volontaires pour accueillir l'épandage : Philippe Ladet, Sylvain Julian et Cyril Gély. Un grand merci à eux !**

L'injection des **28 tonnes de chaux** s'est déroulée le 27 septembre et plusieurs heures par jour d'agitation afin d'homogénéiser l'ensemble ont été nécessaires, pendant 8 jours consécutifs.



Le pH a été régulièrement contrôlé. Il est monté à 12,5 soit un pH très basique qui a permis d'éliminer toutes traces d'agents pathogènes comme l'ont montré les analyses.

Le pompage et l'épandage se sont déroulés en suivant sur les parcelles choisies sur le plan d'épandage avec un tracteur dont la cuve contenait 15.700 litres.

Au total 1.658 mètres cubes qui ont été évacués. Un mini tracteur introduit dans le bassin a permis de pousser les derniers mètres cubes de boues vers l'embouchure de la pompe avec l'aide du personnel communal particulièrement investi dans cette mission, et celle de Jérôme SINTES et Cyril GELLY, conseillers municipaux chargés de l'environnement et de l'agriculture, également très investis dans ces domaines.

Au total l'opération reviendra à environ 30.000 € sur lesquels l'agence de l'eau et le département apporteront un subventionnement couvrant une partie des frais d'épandage et du surcoût dû à l'hygiénisation. Le dossier de demande de subvention est en cours d'instruction.

Il faut vraiment saluer l'important travail de l'équipe municipale et **des agents communaux à la fois en volume horaire, en travail physique mais aussi en technicité et en courage.** Joël PRIVAT assisté par Benoît CATALAYUD a aussi profité des temps morts pour désherber manuellement le bassin de drainage planté de roseaux qui semble prospérer grâce à la pluviométrie de l'année. Espérons qu'il reprenne tout son sens dans cet équipement précieux. **Le bassin principal a été remis en activité cette première semaine de novembre.**

